Notice technique
RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE ENTERRÉ
BLUELINE II

Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.

Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec le produit.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de ce produit est interdite :
  - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans,
  - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels,
  - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec le produit.
Veuillez signaler immédiatement toute avarie à votre revendeur.

Utilisation : Gamme de récupérateurs d'eau de pluie disponibles dans les modèles suivants : 1500, 2600, 4300, 5200, 7600 et 10000.

Au moment de la planification et de l'installation des récupérateurs d'eau de pluie, respecter les normes en vigueur ainsi que les autres réglementations et prescriptions de prévention des accidents.

1. Emplacement

1.1 Emplacement par rapport aux bâtiments

Aucune construction ne doit être édifiée au-dessus du récupérateur d'eau de pluie et le trou de l'excavation doit se trouver à une distance minimale des bâtiments (voir point 3 schéma 1).

1.2 Conditions de circulation

Classe A (par ex. piétons, cyclistes) : pas d'équipement particulier requis.
Classe B (par ex. voitures de tourisme, minibus. Charge par essieu max. 2,2 t) : Utiliser le kit passage véhicules légers (art. n°JU2044) (voir point 3 schémas 10, 13, 16). Distance minimale entre le dessus de la cuve et la surface du sol 600 mm.
Classe D (par ex. camions. Charge max. par essieu 11,5 T) : Contacter votre revendeur.

1.3 Terrain

La terre autour de la citerne doit être perméable.
Les cuves peuvent être posées dans maximum un tiers de leur "hauteur d'épaulement" (voir schémas point 4) dans les eaux souterraines, eaux d'infiltration ou eaux stagnantes. Dans le cas de sols argileux fluidisés, la profondeur d'immersion ne doit pas dépasser 250 mm.
Si les conditions ci-dessus ne peuvent être respectées, prévoir un drainage.

1.4 Situation à flanc de coteau

Vérifier que le sol du terrain ne risque pas de glisser (DIN 1054 édition 1/2003, E DIN 4084 édition 11/2002) et le stabiliser, le cas échéant, par une construction de retenue (p.ex. un mur). Se procurer les informations à ce sujet auprès des autorités locales ou des entreprises de construction.

1.5 Autres critères

Les conduites, tuyaux et végétation existants ainsi que les autres particularités doivent être pris en considération de manière à éviter toute incidence négative et tout danger (DIN 18300). L'enfouissement au dessus de l'épaulement ne doit pas excéder 1,5m (point 4).

2. Installation

2.1 Matériau de remplissage (point 3 figures 3, 4 et 10)

Le matériau de remplissage doit être compressible, perméable et former une masse compacte. Il ne doit pas abimer les parois du récupérateur. Si le matériau de remplissage a des arêtes vives ou s'il contient des objets pointus, protéger la paroi du récupérateur avec du sable.

2.1.1 Un mélange de sable et de gravier (tout-venant) de différentes granulométries est le meilleur matériau de remplissage. Ces exigences sont par exemple remplies par le gravillon ou le gravier à grains de diamètres différents jusqu'à 32 mm (p.ex. 0/32 ; 2/16 ; 2/8 ; 2/32 ; 4/16). La disponibilité des variantes de ce mélange est dépendante de la production des carrières locales.
La distribution des grains doit présenter beaucoup plus qu'une grosseur pour pouvoir former une masse solide.

2.1.2 Si le gravier présente des **arêtes vives protéger la paroi du récupérateur avec du sable.**

2.1.3 Le déblai de l'excavation ou le "sable de remplissage" satisfont rarement aux exigences ci-dessus.

2.1.4 La terre végétale, les terres glaises ou d'autres sols liants sont impropres au remplissage.

2.2 Remplissage au-delà du remblai

Le déblai d'excavation (point 3 figures 1 et 10) peut être utilisé s'il est stable et perméable.

2.3 Passage de véhicules (versions praticables par des véhicules)

Il faut utiliser un mélange de sable et gravier de granulométrie 2/45.

2.4 Tuyaux

2.4.1 Le tuyau d'alimentation doit être posé avec une pente vers la cuve (> 1% ; guide d'installation point 3 figure 11).

2.4.2 Le tuyau de trop-plein / drainage doit avoir une pente partant de la cuve plus importante que celle qu'a le tuyau d'alimentation vers la cuve (guide d'installation point 3 figure 11).

2.4.3 Le tuyau de service doit être placé de manière à éviter toute inondation de la pièce de service (cave…). Il peut être terminé par exemple par une inclinaison suffisamment importante entre la maison et la cuve ou en installant un kit de passage mural (JU2017 ou JU2019).

2.4.4 Les tuyaux et accessoires doivent être installés de manière à éviter tout risque de gel.

3. Guide d'installation

Le lien entre les schémas et les informations précédentes est signalé par un renvoi de ce type. 1.1

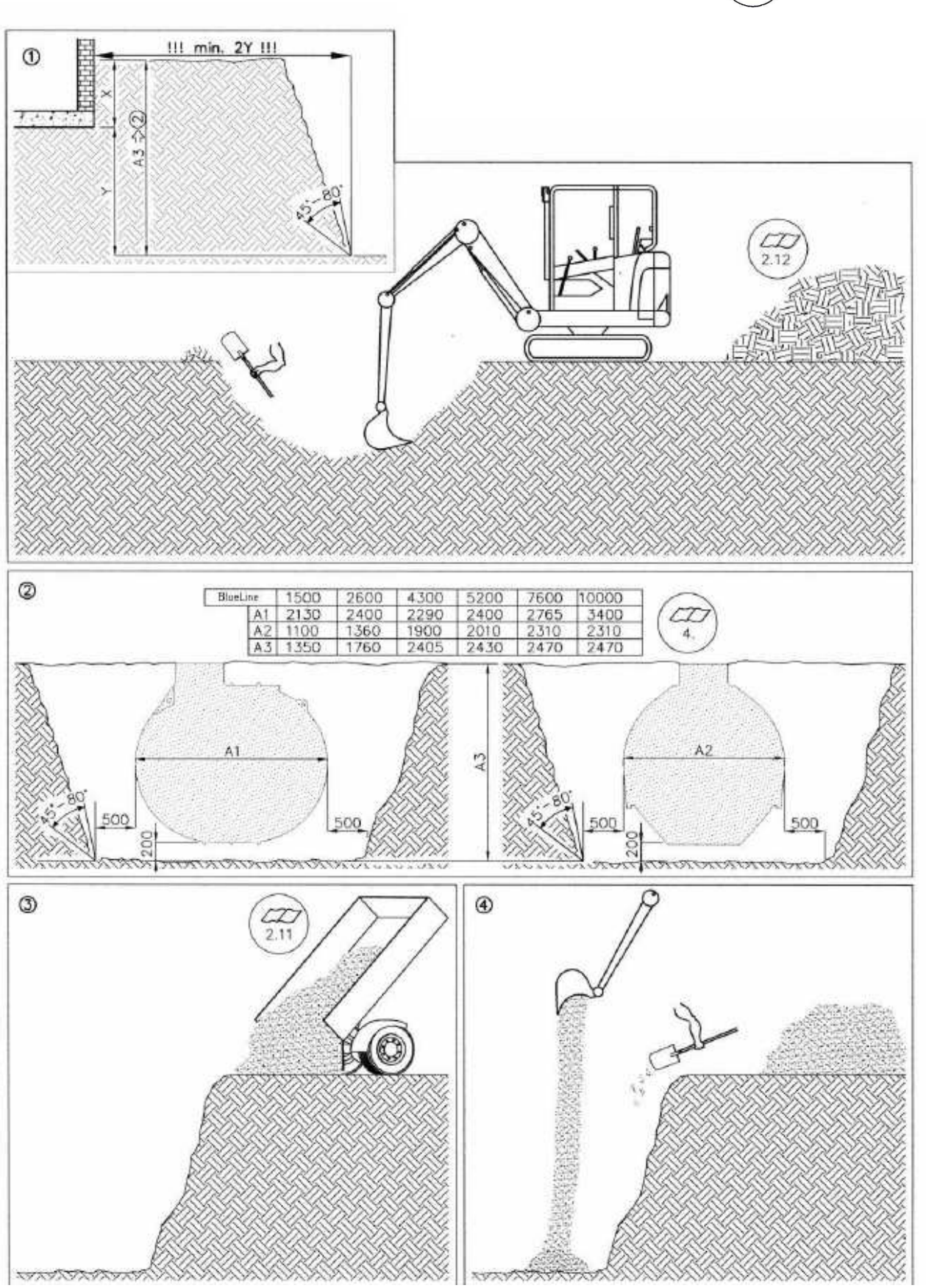

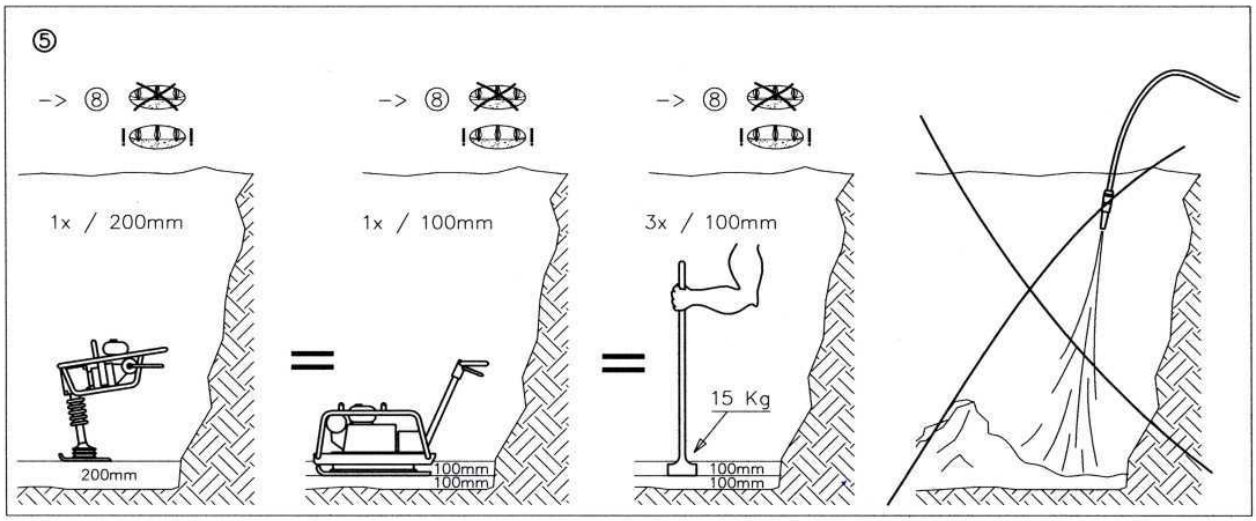
⑤
-> ⑧
-> ⑧
-> ⑧
1x / 200mm
1x / 100mm
3x / 100mm
200mm
100mm
100mm
15 Kg
100mm
100mm

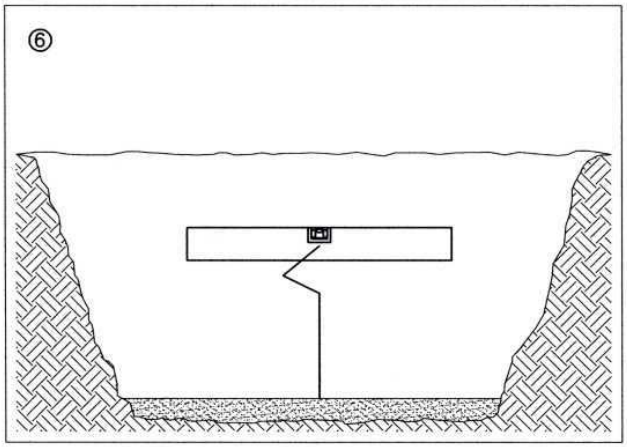
⑥

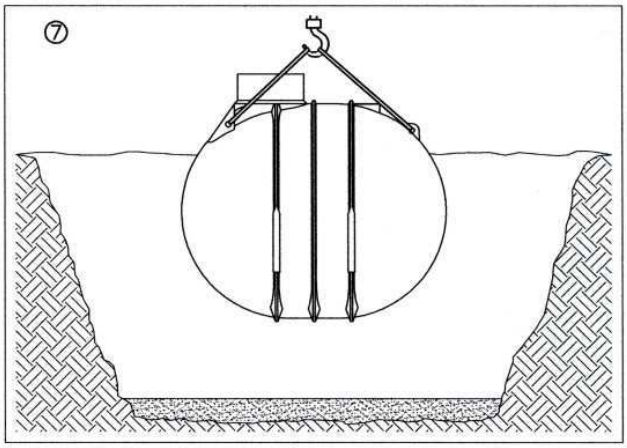
⑦

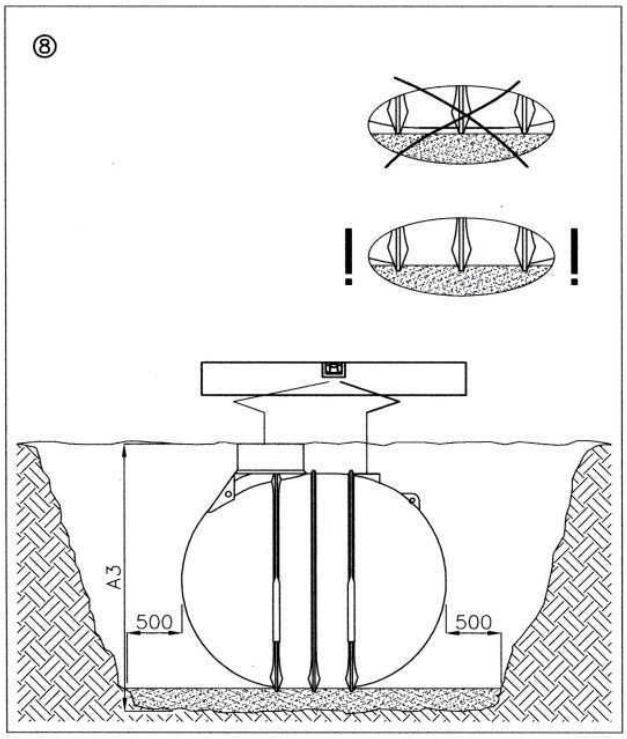
⑧
A3
500
500

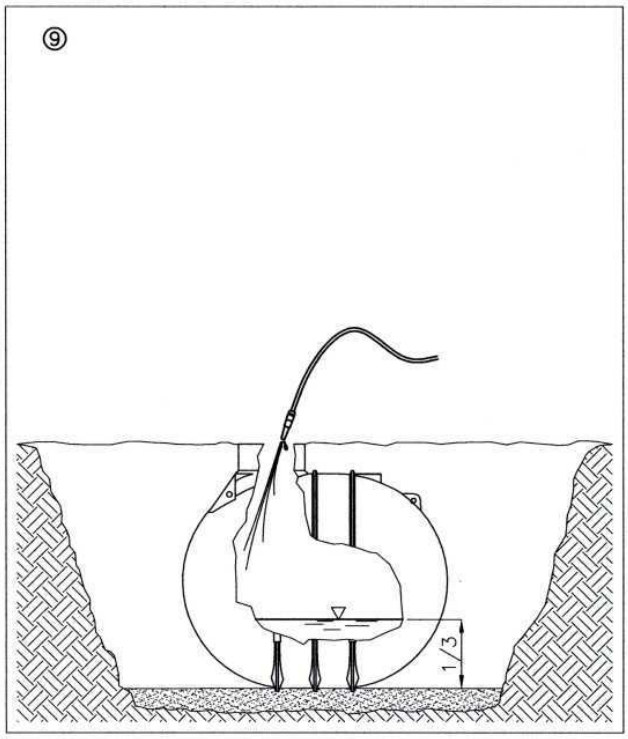
⑨
1/3

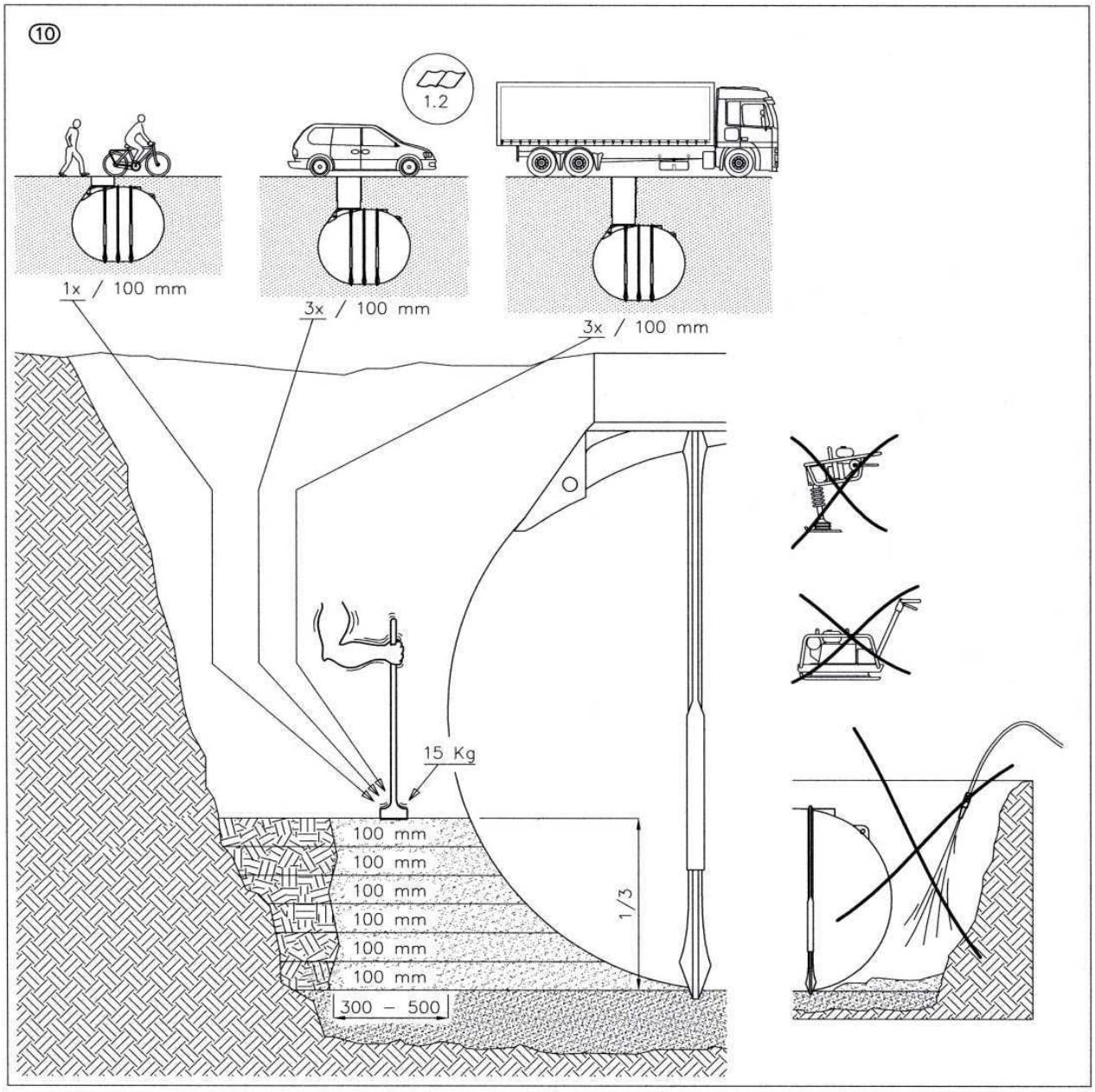
10
1.2
1x / 100 mm
3x / 100 mm
3x / 100 mm
15 Kg
100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
300 – 500
1/3

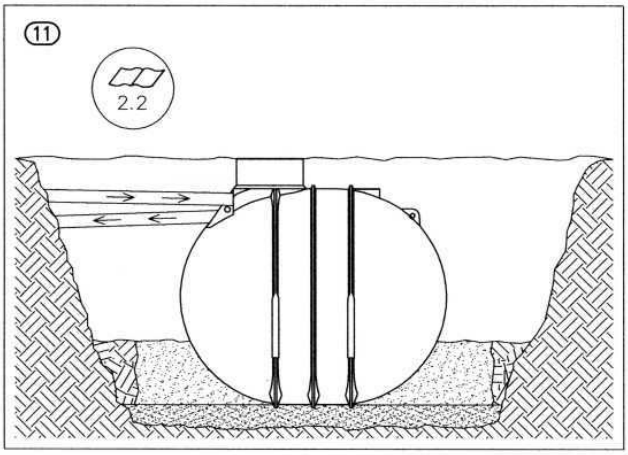
11
2.2

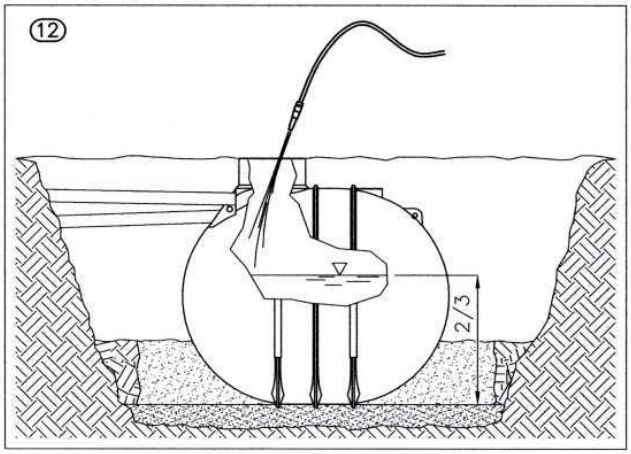
12
2/3

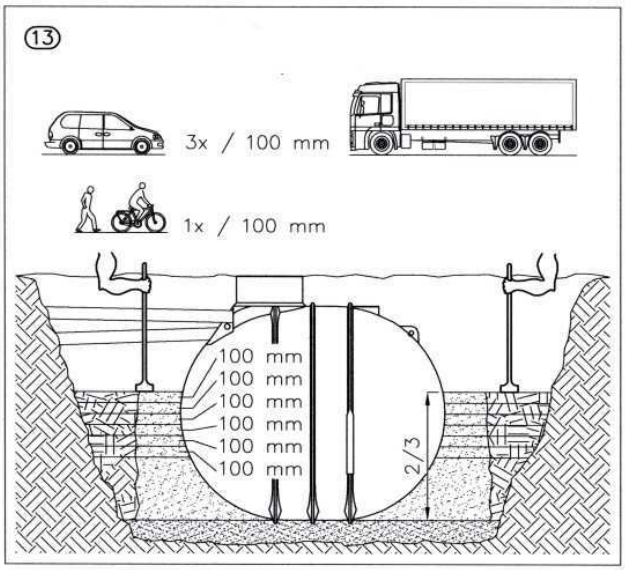
13
3x / 100 mm
1x / 100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
100 mm
2/3

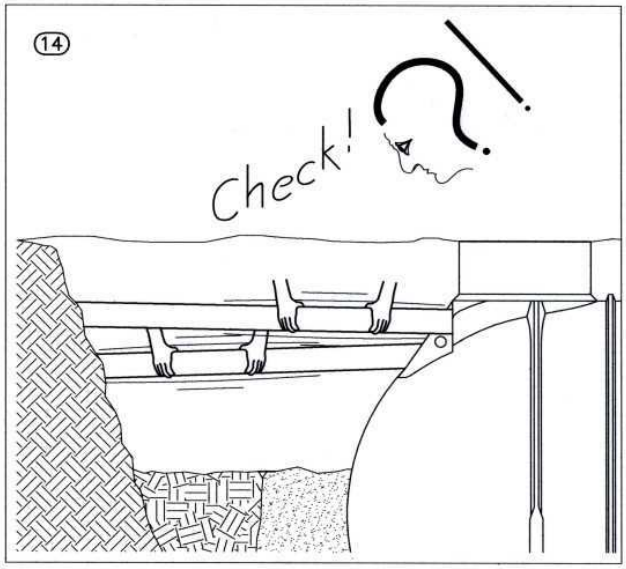
14
Check!

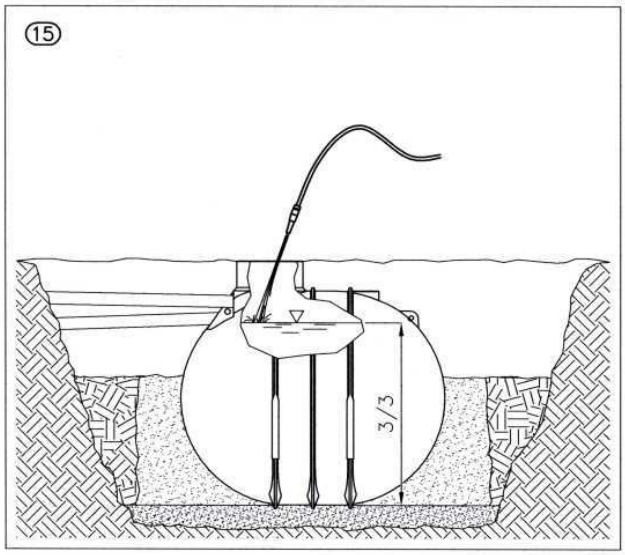
15
3/3

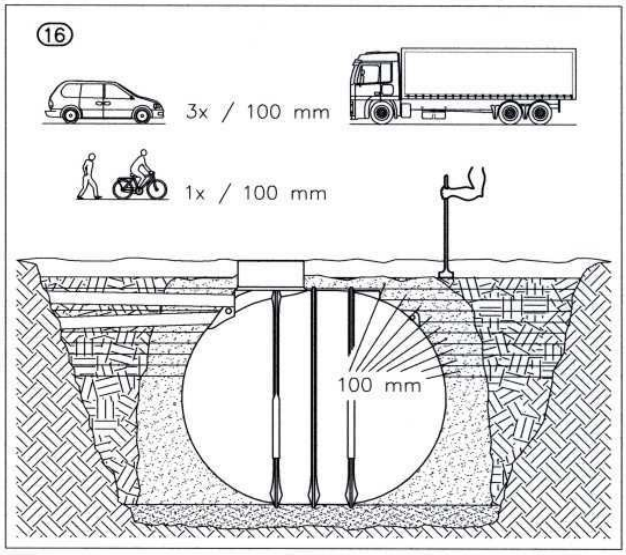
16
3x / 100 mm
1x / 100 mm
100 mm

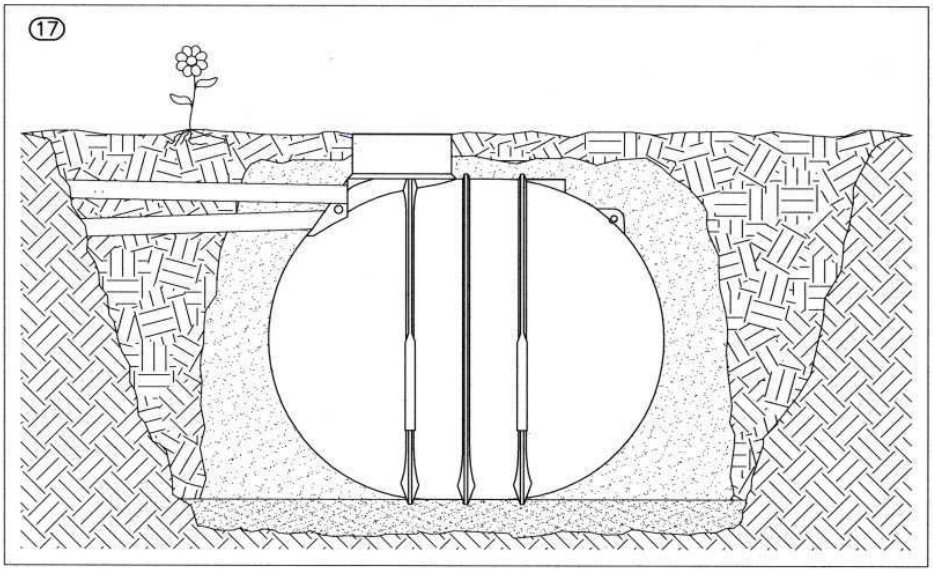
17

4. Dimensions principales et positions des connexions standard

A : alimentation ∅ 110 mm ; B : passage technique ∅ 110 mm ; C : trop-plein ∅ 110 mm ; D : cavité pompe.
Le signe * indique l'épaulement de la cuve

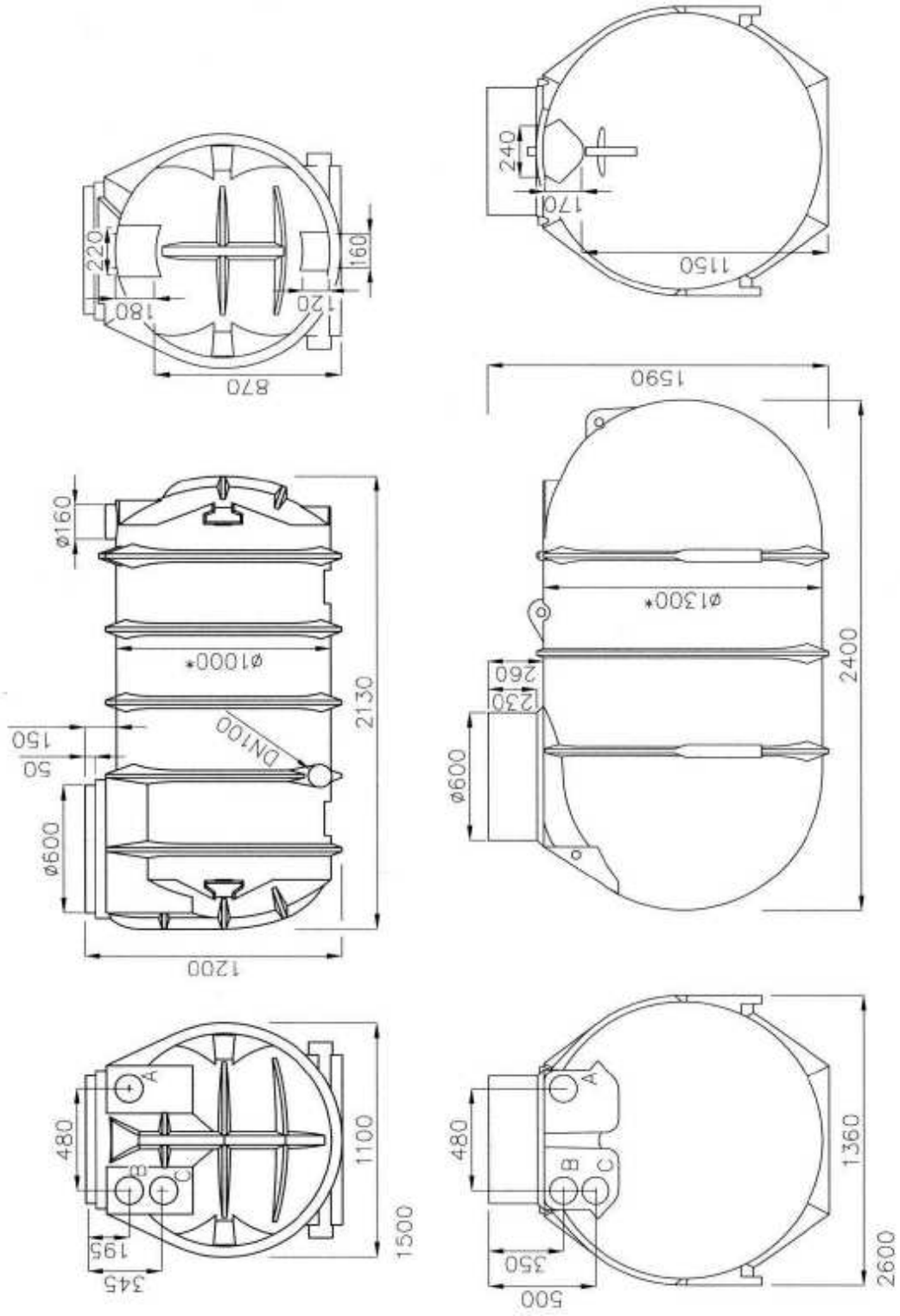

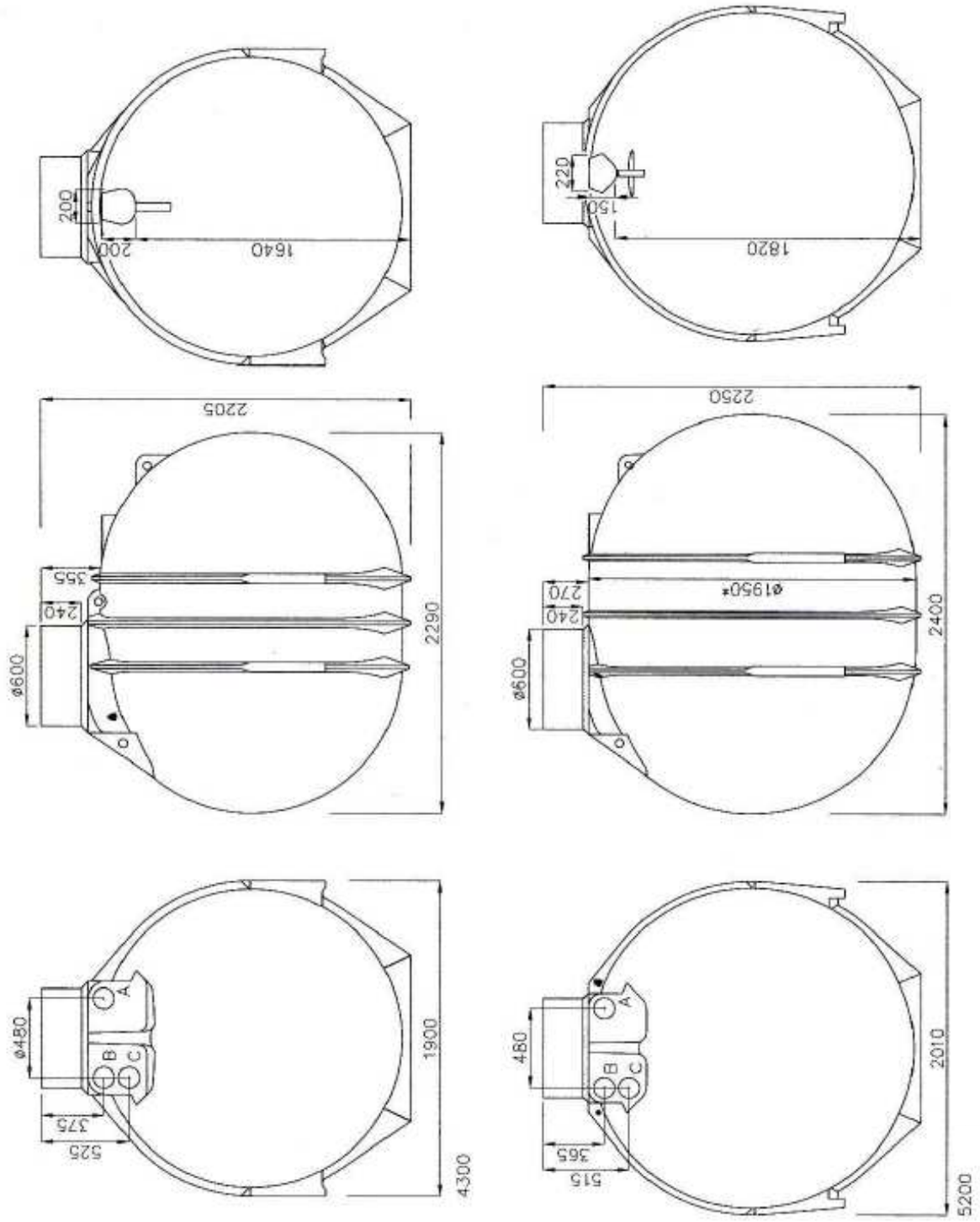
200
200
1640
220
150
1820
2205
355
240
2290
ø600
2250
ø1950*
270
240
2400
ø600
ø480
A
B
C
375
525
1900
4300
480
A
B
C
365
515
2010
5200

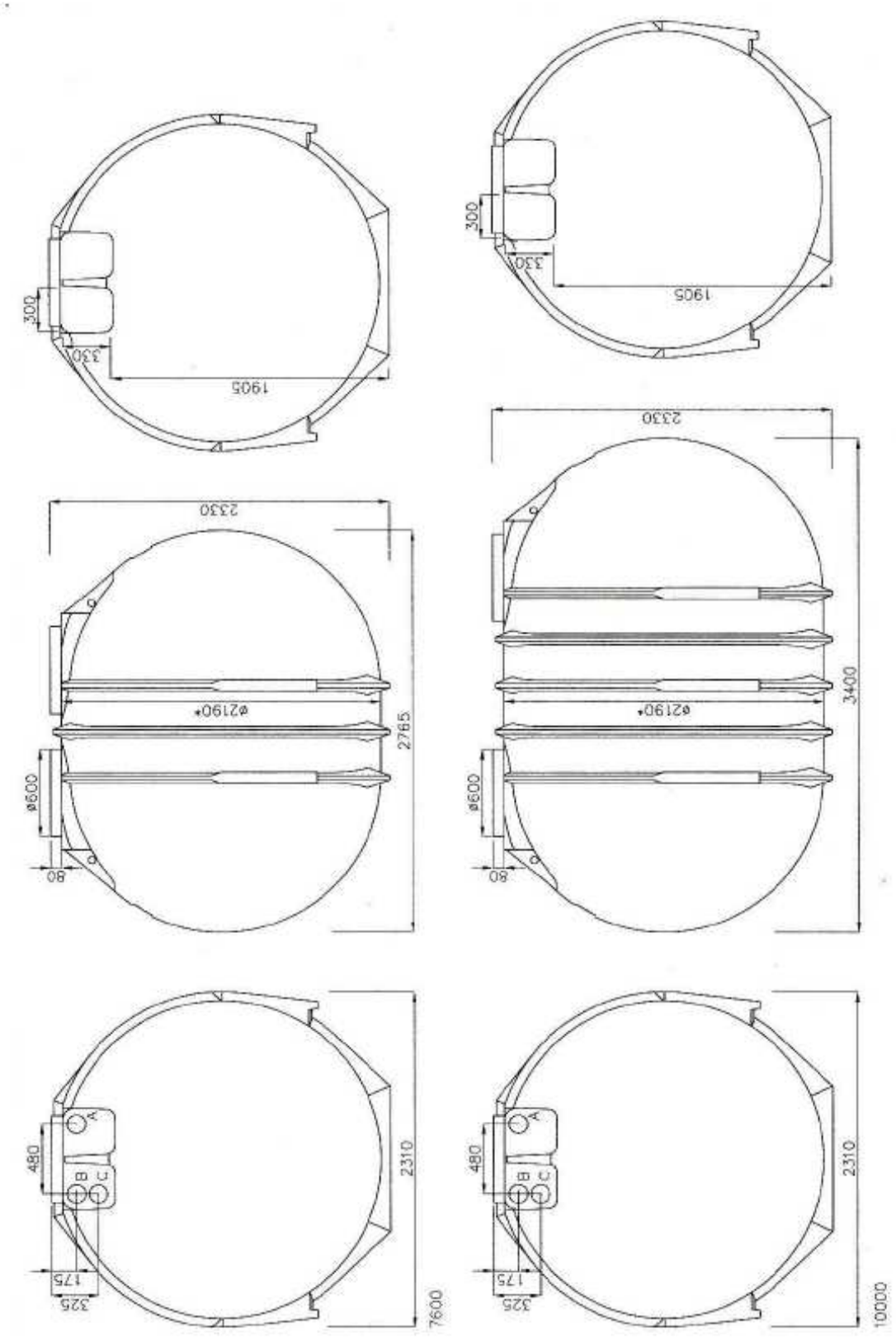
300
330
1905
2330
ø2190*
ø600
80
2785
3400
480
A
B
C
175
325
2310
7600
10000

5. Informations sur le volume des cuves

Le nom et la désignation de nos articles cuves se basent sur le volume intérieur total de celle-ci. Dans la réalité le volume d'eau est différent suivant l'utilisation et les équipements de la cuve. On distinguera : un volume total, un volume de remplissage, un volume utile et un volume restant.

- Le volume total désigne le volume intérieur de la cuve, dans la mesure où celle-ci serait remplie jusqu'à l'ouverture supérieur du puits d'accès.
- Le volume de remplissage désigne le volume total d'eau que peut contenir la cuve dans la configuration indiquée.

Désignation	Volume total	Volume de remplissage	Volume de remplissage avec siphon*
BlueLine II 1500	1550 l	1180 l	1380 l
BlueLine II 2600	2610 l	2250 l	2400 l
BlueLine II 4300	4310 l	4100 l	4230 l
BlueLine II 5200	5190 l	4820 l	4960 l
BlueLine II 7600	7670 l	7250 l	7450 l
BlueLine II 10000	10100 l	9450 l	9810 l

* Siphon modèle JU2011.

CONDITIONS DE GARANTIE

Le récupérateur d'eau de pluie BlueLine II est garanti pendant une période de 15 ans à compter de sa date d'achat. La facture fera foi.
La garantie couvre uniquement le récupérateur d'eau de pluie BlueLine II. En aucun cas les frais de manutention, de transport ou d'éventuels travaux résultant de la de la garantie ne pourront être pris en charge par notre société.
Le remplacement ou la réparation de la cuve pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'une installation non-conforme aux préconisations ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié.
Prière d'effectuer les demandes de réparation sous garantie par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

Date de l'achat : _____
Cachet et signature du détaillant